à l'occasion des fêtes universitaires de Lille, nous trouvons :

Est nommé chevalier du Mérite agricole, M. Hippolyte Willems, horticulteur à Tourcoing.

Les concours du Conservatoire de Lille. — Nous apprenons que notre concitoyen, M. Alfred Bailly, dont on apprécie avec raison le remarquable talent, vient d'être nommé membre du Jury pour les concours de fin d'année au Conservatoire national de musique de Lille (classes supérieures de violon.)

A Saint-Christophe. — Les deux profondes tranchées qu'on avait ouvertes des deux côtés de la tour étaient destinées à recevoir une épaisse couche de béton de deux à trois mètres d'épaisseur. La démolition de la partie supérieure commencera aussitôt ce travail achevé.

Le classement des chevaux. — Il ne restait pour samedi, que 93 chevaux à examiner; et, à 10 heures du matin, tout était terminé. On n'a jamais marché plus vite.

Quelques propriétaires de chevaux, qui ne se sont pas présentés, ou qui ne s'étaient pas mis en règle, ont été l'objet de procès-verbaux.

Cession de terrain par suite d'alignement. — L'avis suivant a été publié à son de caisse, samedi après-midi :

« D'un acte passé devant M. le Maire de Tourcoing, le 10 avril dernier, il appert : que la ville de Tourcoing a acquis de M. Remy Van Welden, entrepreneur de charpente, époux de dame Hortense Leconte, avec qui il demeure à Roubaix, *1ter, rue Daubenton, une parcelle de* terrain de la contenance de 214 mètres carrés 50 d. c., située à Tourcoing, rue de Redan, reprise au cadastre, section D, n° 3645, et destinée à être réunie à la voie publique, par suite d'alignement.

» Ceux qui auraient des droits à faire valoir sur l'immeuble dont il s'agit sont prévenus qu'ils devront faire inscrire leurs privilèges et hypothèques au bureau de la conservation de Lille dans la quinzaine de la transcription dudit acte, qui aura lieu au même bureau.

» A l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, le 1er juin 1895 ».

Les blés avariés. — On nous assure que les 12 wagons de blés qui avaient été expédiés d'Anvers à M. Courouble de Roubaix, et qui sont retenus à la gare de Tourcoing depuis près de trois mois, vont être réexpédiés en Belgique.

Pour les frais de magasinage qui se seraient élevés à un chiffre important si on avait appliqué rigoureusement le tarif, on aurait transigé pour quelques centaines de francs.

Une grève de teinturiers. — Samedi, vers 10 heures du matin, 48 ouvriers de la teinturerie de MM. Hutin et Vaugrand, rue Ste-Germaine, se sont mis en grève non pour une question de salaire, *mais à propos de la caisse de secours.* Il est fait une retenue de 1 0[0 aux ouvriers ; et les patrons participent pour 0,85 c. provenant de l'assurance contre les accidents.

La différence de 0.15 c. entre la participation des patrons et la retenue faite aux ouvriers servait à former une caisse pour les cas de maladie, caisse dont la fondation remontait à 1889.

Quelques-uns prétendaient que *plusieurs de leurs* camarades avaient été payés en trop ; qu'ils avaient reçu la semaine, alors qu'ils n'avaient droit qu'à quelques jours. Ils ont demandé à vérifier l'état de la caisse, et on s'est empressé de mettre le livre à leur disposition.

Ils ont voulu le garder jusqu'à mardi prochain, ce à quoi les patrons se sont opposés. Comme il n'a pas été possible de s'entendre, on a remis aux ouvriers la somme qui restait en caisse, environ 300 fr., en les prévenant que leurs livrets seraient tenus à leur disposition, mardi matin.

Une délégation s'est rendue auprès de M. le commissaire central.

On a tout lieu d'espérer que l'entente se fera d'ici mardi.

Les Aveugles de Ronchin à Tourcoing. — Nous avons la bonne fortune d'annoncer à nos lecteurs la nouvelle de la prochaine arrivée, dans notre cité, des jeunes Aveugles et Sourds-muets de l'institution départe*mentale de Ronchin.*

Récemment, à l'Hippodrome Lillois, un public aussi nombreux que sympathique répondait à l'appel des organisateurs de la séance musicale, où ces pauvres déshérités de la nature enlevèrent les suffrages d'une société d'élite. Il sortait de là émerveillé du spectacle qu'il avait eu sous les yeux !

Rien, en effet, de plus imposant que cet orchestre d'aveugles exécutant, avec un brio tout à fait remarquable, les compositions musicales de haute envergure, les inspirations de grande envolée de nos meilleurs maîtres ! Que dire de cet extraordinaire pianiste rendant, avec la main gauche seulement, la *Rapsodie de* List ?

A l'admiration des spectateurs s'ajoutait bientôt leur étonnement à propos d'un dialogue entre un sourd-muet et un aveugle sur leur infirmité réciproque : scène qui excita l'émotion de toute la *salle au plus haut point.*

On reste atterré devant les efforts persévérants du maître cherchant à corriger la nature comme devant la ténacité victorieuse de l'élève qui parvient à tromper cette même nature !

Les Aveugle de Ronchin donneront, le lundi 10 juin, *dans la salle des fêtes du cercle St-Joseph,* une réédition de cette soirée récréative. Nul doute que nos concitoyens s'y rendront en foule, désireux de faire œuvre de bienfaisance, en apportant *en même temps,* à ces jeunes gens, l'hommage de leur sympathique admiration.

Les Aveugles de Ronchin, d'ailleurs, ne sont pas des *inconnus parmi nous. Lors du dernier festival ils nous* offrirent leur concours aussi empressé que plein dévoué. Ils ont semé en ce moment-là : ils vont maintenant récolter.

P. M.

Un accident de travail. — En voulant saisir un fil *de la main droite, Marie Delcour,* âgée de 29 ans, demeurant à la Blanche-Porte, a eu le petit doigt pris dans les peignes d'un bobinoir. Il en est résulté des plaies contuses dont la guérison, d'après le docteur Bourgois, demandera trois quatre semaines.

Menaces de mort. — Il y a trois mois environ, on avait raconté, rue St-Pierre, des histoires à faire frémir : un rémouleur, Jules-Eugène Eloi, s'était marié à une veuve, plus âgée que lui, et qui avait plusieurs enfants; cette femme étant venue à mourir, on avait dit dans le quartier, qu'avant la mise en bière, le mari était rentré en état d'ivresse, et s'était livré sur le cadavre à d'incroyables profanations.

Une enquête avait été ouverte ; mais on reconnut que les faits avaient été considérablement grossis ; et cette macabre affaire n'eut pas d'autre suites.

Depuis quelque temps le rémouleur poursuivait de ses assiduités une jeune servante de la rue de Boulogne, Marie Delcourt, âgée de 19 ans, qui, renseignements pris, l'avait congédié.

Il se trouvait à chaque instant sur son passage. Jeudi dernier il lui avait dit, à 5 heures 1[2 du matin, à la sortie de l'église du Sacré-Cœur : « Si tu refuses, tu y passeras un jour ou l'autre ! » Le lendemain il lui écrivait et allait sonner plus de dix fois à la porte où elle était en service. Plusieurs fois il voulut entrer de force dans la maison. Il fit des scènes dans la rue et criait qu'il tuerait la servante et la brûlerait. Enfin les choses en étaient venues à ce point que les maîtres mêmes n'osaient plus sortir.

On porta plainte, et Eloi a été arrêté samedi matin.

Marcq-en-Barœul. — *Bruit d'un empoisonnement causé par de la charcuterie.* — Y a-t-il eu réellement empoisonnement ? Nous ne voulons rien affirmer jusqu'à ce que l'enquête judiciaire ait établi la lumière; mais nous devons cependant rapporter un fait qui s'est passé l'un des derniers jours de la se*maine, et qui a causé une certaine émotion à* Marcq.

Plusieurs personnes — une quinzaine nous dit-on — habitant différents hameaux de la commune, s'étaient senties incommodées après avoir mangé des tripes *provenant d'un charcutier de Marcq. Aucune plainte* n'avait été déposée et le fait serait probablement passé inaperçu si un homme de 43 ans, M. Ismar-Joseph Leclercq, ouvrier artificier chez M. de Baert, n'était mort le lendemain du jour où il avait mangé de cette *charcuterie.*

Hâtons-nous d'ajouter que M. Leclercq était atteint depuis assez longtemps d'une incurable maladie d'estomac.

L'indigestion causée par les tripes hâta-t-elle la *mort ? c'est ce qu'il serait difficile d'affirmer;* toujours est-il que le médecin chargé de constater le décès diagnostiqua : diarrhée cholériforme.

La mort de M. Leclercq donna l'éveil et une enquête fut ouverte.

Samedi soir, M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de l'un des substituts du Procureur de la République, s'est rendu au domicile de M. Leclercq et a interrogé les membres de la famille du défunt.

L'enterrement avait eu lieu le matin ; on ne sait encore s'il y aura exhumation à fin d'autopsie.

M. le docteur Masson, qui avait soigné le défunt, et quelques-unes des personnes qui avaient été malades après avoir consommé de ces tripes, ont été ensuite entendues.

Il est bon d'ajouter que toutes ces indispositions avaient été assez bénignes et, sauf le décès de M. Leclercq, n'avaient eu aucune conséquence sérieuse.

On nous affirme également que les tripes paraissaient très saines et avaient été trouvées excellentes par tous ceux qui en avaient mangé.

Comme on le voit l'affaire est encore assez obscure : c'est pourquoi nous devons nous borner à relater aujourd'hui simplement les faits sans en tirer aucune déduction. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur l'affaire.

Mouveaux. — *Au sujet d'un vol.* — On nous prie d'annoncer que M. Pierre Lebrun, qui s'était plaint, ces jours derniers, d'avoir été volé d'une montre, vient de la retrouver chez lui.

Par suite, Mlles Z. Pollet, A. Mouton et M. Vanmullen, qui avaient été accusées et fouillées publiquement, étaient bien innocentes.

— *Un carrousel de bienfaisance.* — Le carrousel attelé au bénéfice des pauvres aura lieu le dimanche 23 juin dans la rue Carnot. 150 francs de prix en espèces et de magnifiques primes, dons de MM. V. Vaissier et Lecomte-Dubar, seront offerts aux amateurs. La mise sera de un franc.

Neuville. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira la semaine prochaine, probablement vendredi 7 juin, pour la session ordinaire de mai. C'est la session budgétaire, dont la durée est de six semaines.

— *L'éclairage électrique.* — Tous les poteaux sont dressés ; le bâtiment de la machine est fort avancé ; la *maçonnerie qui doit recevoir les deux générateurs de 70* chevaux est prête.

LILLE

Université catholique de Lille. — En annonçant la flatteuse distinction décernée par l'Académie française à M. Pierre de la Gorce pour son *Histoire du second Empire,* nous avons commis une inexactitude, que nous nous empressons de rectifier.

Le prix qui a été attribué à M. Pierre de la Gorce est, *non pas le prix Sée, mais le prix Née,* tout nouvellement fondé et donné pour la première fois.

Ce prix est de *cinq mille francs.*

Distinction honorifique. — Par bref apostolique, en date du 30 avril 1895, notre confrère M. C. Paillart, directeur-gérant de l'*Abbevillois,* vient d'être nommé par S. S. Léon XIII, chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

C'est en récompense de ses publications de propagande catholique, en particulier de ses brochures illustrées *traduites dans toutes les langues et qui ont rendu son* nom célèbre dans l'Europe entière et jusqu'au Canada et au Mexique, que cet honneur vient d'être accordé à M. Paillart.

Concerts et Spectacles

« **Monsieur le Directeur.** ». — Après la troupe de la Monnaie, la troupe Achard a fait faux bond. *Monsieur le Directeur* n'a pas été joué dimanche soir. Beaucoup de personnes, dont quelques-unes avaient retenu leurs places en location se sont rendues au Théâtre-Hippodrome et ont trouvé portes closes. La plupart ont témoigné un grand mécontentement.

L. V.

Maman ! Maman ! encore une bonne tartine au beurre d'Oostcamp ! 93888—40263

NORD

Deux victimes de leur imprudence à Steenwerck. — Jeudi, vers sept heures du soir, deux enfants, Thibaut et Rnockaërt, en voulant se baigner dans la Becque, se sont noyés. On ne les retira qu'après un certain temps et malgré les soins énergiques qui leur furent donnés on n'a pu les rappeler à la vie.

PAS-DE-CALAIS

Les fêtes de Calais. — Les Calaisiens avaient organisé pour hier, dimanche, de fort belles réjouissances à l'occasion de l'inauguration du *Monument des Bourgeois de Calais.* Ces fêtes ont obtenu un plein succès.

Au programme se trouvait un important concours de gymnastique, auquel ont pris part un grand nombre de sociétés. Voici les résultats en ce qui concerne notre région :

CONCOURS SIMULTANÉ. — Division supérieure. — Prix d'honneur, Arras ; 1er, *Union tourquennoise.*

Première division. — Prix d'honneur, *Jeunesse du Blanc-Seau.*

CONCOURS D'ENSEMBLE. — (mains libres). Division supérieure. — 1er, *la Hautmontoise* ; 2e, *la Tourquennoise.*

MOUVEMENTS AVEC ENGINS. — Première division : 1er *la Jeunesse du Blanc-Seau.*

Le ministre des colonies à Calais. — Le préfet du Pas-de-Calais vient de recevoir notification officielle que le gouvernement se ferait représenter à Calais, lundi, par M. Chautemps, ministre des colonies.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille RUFFELET-DELEPOULLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Xavier RUFFELET, président de la Société de Saint-François Régis, veuf de Dame Sophie-Colette DESMETTRE, décédé à Roubaix, le 31 mai 1895, dans sa 74 année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Église sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 3 juin, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 4 juin du mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 66.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 4 juin 1895, à 9 heures 1[2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre DELANNOY, boucher-charcutier, époux de Dame Maria VANDAMME, décédé à Roubaix, le 24 avril 1895, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Église. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du samedi 1er juin.* — Marthe Gossart, rue Franklin 6. — Louis Castelain, rue de l'Ommelet 76. — Paul Folliot, rue de Denain 104. — *Mariages.* — Henri Blaes, 24 ans, rentreur, rue des Longues-Haies 175 et Elisa Grulois, 29 ans, journalière, rue des Longues-Haies 282. — Louis Savary, 32 ans, propriétaire, rue de Blanchemaille, au St-Eloi et Marie Vandamme, 19 ans, soigneuse, rue du Tilleul, cour Lordant 21. — Théophile Mansart, 38 ans, *tisserand, rue de l'Epeule, cour Lampe 24* et Elise Fonteyne, 39 ans, soigneuse, rue de l'Epeule. — Charles Wiltockx, 27 ans, rattacheur, rue de la Guinguette 73 et Marie De Pauw, 30 ans, dévideuse, rue de la Guinguette. — Joseph Dubois, 26 ans, tisserand, rue de Lille, sentier de la Brasserie 88 et Marie Evrard, 23 ans, étiroucheuse, rue Turgot, cour Deschamps. — Eugène Moyart, 26 ans, mécanicien, rue de l'Ommelet 89 et Marie Dupont, 26 ans, servante, rue Dammartin. — *Déclarations de décès.* — Edouard Derasse, 49 ans, rue de Mons, cour Delannoy 1. — Marie Lecocq, 48 ans, rue de Lille 239. — Henri Dequick, 1 an, Hôtel-Dieu. — Emile Ledoux, 35 ans, rue des Longues-Haies 282. — Marie Nyter, 4 mois, Hôtel-Dieu. — Jean Lefebvre, 15 jours, rue de la Paix 53. — Valentine Grouillon, 2 ans, rue de la Vigne 26, maison Delplanque.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 20 au 26 mai.* — Alfred Delaporte, rue Basse. — Albert Deschaymer, rue Amiral-Courbet. — Léonie Carton, rue St-Pierre. — Pierre Delescluse, rue Verte. — Alfred Billet, rue Hoche. — Henri Wourlod, rue Hoche. — Marguerite Lagache, rue Grande. — Rachel Volt, rue Grande. — Gustave Vanderpierre, rue Faidherbe. — *Publications de mariages.* — Ivon Demeyer, 20 ans, domestique et Céline Vermeulen, 17 ans, sans profession. — Henri Devoddère, ouvrier de fabrique et Elisa Gryspeert, ouvrière. — *Déclarations de décès.* — Hélène Valemberg, 10 ans, piqûrière, rue St-Piat. — Berthe Rouzeeuw, 28 jours, rue de Bapaume. — Elise Debaisieux, 10 mois, rue Basse. — Natalie Williot, 86 ans, sans profession, rue St Pierre. — François Laforce, 2 mois, Grand'-Rue.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 1er juin.* — Edouard Cappe, Blanc-Seau. — Germaine Avet, rue Beuque. — Alphonse Jéret, rue du Cimbale. — Joseph Mulier, rue Delobel. — Oscar Debuysscher, rue du Moulin-Fagot. — Germaine Lecompte, sentier Duquesne. — *Publications de mariages.* — Henri Debay, 28 ans, rattacheur et Marie Dubar, 24 ans, soigneuse. — Henri Lemaire, 26 ans, cordonnier et Augustine Depelchin, 21 ans, moulineuse. — Henri Norel, 28 ans, homme de peine et Hermance Duvinage, 29 ans, servante. — Cyrille Vercaemst, 24 ans, mennisier et Angèle Dubois, 22 ans, moulineuse. — Albert Leman, 26 ans, rattacheur et Léopoldine Delcourt, 21 ans, doubleuse. — Léon Callet, 25 ans, employé et Elisa Caulliu, 28 ans, sans profession. — Victor Vansteinbrugge, 25 ans, garçon de café et Hélène Daels, 25 ans, cuisinière. — Leon Maegth, 31 ans, mennisier et Marie Esquevet, 31 ans, rattacheuse. — Jean-François Devriesere, 26 ans, rentreur et Victorine Devos, 27 ans, ourdisseuse. — Charles Deltour, négociant et Louisa Lecourt, cultivatrice. — Cyrille Haeschaert, 25 ans, garçon boulanger et Léonie Vancoillie, 21 ans, dévideuse. — Joseph Debosere, 22 ans, chauffeur et Hortense Tyffers, 24 ans, soigneuse. — Désiré Leplat, 33 ans, employé de commerce et Marie Cerf, 24 ans, sans profession. — Hector Voreux, 48 ans, journalier et Célina Mepteneuve, 18 ans, soigneuse. — *Mariages.* — Jules Debouvries, 27 ans, fileur et Marie Vandewalle, 22 ans, soigneuse — Jacques Tilkin, 27 ans, chapelier et Berthe Longuet, 24 ans doubleuse. — Charles Morel, 46 ans, fileur et Marie Fleury, 42, ans, soigneuse. — Julien Dujardin, 30 ans, tisserand et Sophie Debosschère, 34 ans, soigneuse. — *Camille Nuyttens, 28 ans,* jardinier et Marie Tierlinck, 25 ans, dévideuse. — Louis Vromant, 28 ans et Elise Marissal, 24 ans, soigneuse. — Maurice François, 22 ans, Montgeron, et Germaine Poulet, 19 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Jean Provyn, 70 ans 6 mois, teinturier, rue Verte. — Michaël Vanoverberge, 16 ans 10 mois, terrassier, canal de Roubaix. — Aline Parmentier, 4 ans 3 mois, rue de la Croix-Rouge 134.

MARCQ-EN-BAROEUL. — *Déclarations de naissances du 10 au 17 mai.* — Adèle Lebez, rue de Marquette. — Arthur Brutin au Molinel. — Blanche Boucherie, à Rouges-Barres. — Marcel François, 22 ans, Montgeron, et Germaine Poulet, 19 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Jean Provyn, 70 ans 6 mois, teinturier, rue Verte. — Michaël Vanoverberge, 16 ans 10 mois, terrassier, canal de Roubaix. — Aline Parmentier, 4 ans 3 mois, rue de la Croix-Rouge 134.

MARCQ-EN-BAROEUL. — *Déclarations de naissances du 10 au 17 mai.* — Adèle Lebez, rue de Marquette. — Arthur Brutin au Molinel. — Blanche Boucherie, à Rouges-Barres. — Marcel François, 22 ans, Montgeron, et Germaine Poulet, 19 ans, soigneuse. — Florimond Cornille, au Plouih. — Maurice Dolphens, à l'Entrepôt. — *Maurice Vanhoucke, contour de l'Eglise.* — Henri Vanhove, cour Luiset 48. — François Verbauwen, rue Traversière. — *Déclarations de décès.* — Palmyre Landsheere, 3 mois, rue du Nord. — Suzanne Woestyn, 4 mois, rue Scrive 30. — Denise Swynghedauw, 11 mois, au Quesne.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 18 au 25 mai.* — Hélène Debaf, rue de la surprise. — Antoine Verstrate, *rue de Bousbecque.* — Henri Delbart, au Caillou. — Edmond Lallemand, rue du Caillou. — Louis Philippe, à la Bassée. — Odile Debondues, au Gavre. — *Mariage.* — Alphonse Leumonier, 29 ans tisserand et Julie Ramon, 25 ans ouvrière de filature. — *Déclaration de décès.* — Gustave Stamper, 1 mois 1[2. Vignette.

BELGIQUE

Le baron Eugène-Ernest Peers de Nieuburgh. — Nous avons eu la douleur d'apprendre cette semaine la mort, au château de Nieuburgh (près de Bruges), de M. le baron Eugène-Ernest Peers de Nieuburgh, ancien membre de la Chambre des représentants de Belgique.

M. le baron Peers de Nieuburgh, qui meurt à l'âge de 94 ans, avait consacré toute sa longue existence au service de ses concitoyens. « Il était, dit fort justement la *Patrie,* de Bruges, le type achevé du *gentleman farmer,* recherchant toutes les inventions nouvelles, tous les progrès scientifiques. Après en avoir expérimenté lui-même l'excellence, il ne s'épargna aucune peine, aucun sacrifice pour en répandre la pratique parmi ses chers paysans, du reste admirablement secondé par son fils, le baron Léon Peers, le promoteur des coopératives laitières et de tant d'autres innovations heureuses. »

Le baron Eugène Peers avait gardé intacte sa *lumineuse intelligence. Il y a quelques mois à peine,* il me racontait encore comment le despotisme orangiste d'avant 1830 l'ayant écarté, lui Belge et catholique, des universités de l'Etat, il avait été amené à s'occuper d'agriculture. Il me disait ses premières études, ses premiers essais. Sa belle et expressive physionomie s'éclairait encore au souvenir du jour où il put — voici 65 ou 70 ans — faire admettre dans les étables flamandes la belle race des vaches de Jersey dont il avait compris, le premier en Belgique, les qualités et les avantages. Et en l'écoutant, on constatait les résultats acquis, l'aisance devenue plus générale parmi les fermiers et les paysans de cette partie de la Flandre-Occidentale, en voyant de quel respect, de quelle affection est entourée cette noble et sympathique famille des barons Peers, je me disais une fois de plus que les services rendus aux populations par les grands propriétaires résidents sont encore la meilleure et la plus solide des digues contre le socialisme agraire. Les lois de compression y seront impuissantes, elles sont impirées par l'égoïsme et par la peur. Or, la peur et l'égoïsme n'ont jamais rien sauvé. C'est par leur intelligence et leur travail, par une générosité sans bornes et un dévouement personnel de tous les instants que les possédants actuels empêcheront la révolution violente et assureront le développement pacifique du progrès social.

Le baron Eugène Peers se rapprochant par ses opinions politiques ces grands et sincères libéraux, qui, après 1830, s'unirent aux catholiques pour assurer l'affranchissement et la prospérité de la Belgique. Aussi ne fut-il jamais combattu par les catholiques flamands. « Ceux-ci, dit l'organe catholique de Bruges, rendaient ainsi hommage à son caractère et à ses services. » Quand le libéralisme belge se fit le serviteur des sectes anti-chrétiennes, le baron Peers, en indépendant qu'il était, rompit résolument avec lui.

Des liens de famille le rattachaient du reste aux catholiques libéraux de l'école de Montalembert. I avait épousé la sœur de M. Ducpétiaux, qui fut l'organisateur du fameux congrès de Malines en 1863.

Le baron Eugène Peers fut honoré des plus hautes distinctions dans son pays; mais la France voulut aussi le récompenser des progrès qu'il fit réaliser à l'agriculture. Il était officier de notre ordre de la Légion d'honneur.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui. Elles montreront de quelle reconnaissance la Flandre Occidentale entoure ce citoyen qui l'a si bien servie.

A. R.

M. l'abbé Daens. — On lit dans le *Bien Public* :

« Interviewé jeudi par le correspondant d'un journal allemand, M. l'abbé Daens aurait reconnu que le Pape l'avait invité à s'unir aux conservateurs, mais que cette union serait bien difficile tant que ces conservateurs auraient pour chef M. Woeste.

» L'abbé Daens gardera ses opinions entières, *mais il ne donnera plus de meetings en dehors de son arrondissement.*

» Il ne cédera rien de son programme mais il mettra à le défendre plus de prudence. »

Menin. — *Nomination d'un agent.* — Le Conseil communal a nommé vendredi soir M. Théophile Monteyne, de Dadizeele, agent de police, en remplacement de l'agent De Boer, qui avait dû donner sa démission à la suite de faits que nous avons relatés il y a environ un mois.

Avelghem. — *Le festival.* — Parmi les nombreuses et vaillantes sociétés de musique qui ont pris part au grand festival que nous offrait la belle commune d'Avelghem, nous avons tout particulièrement remarqué l'Harmonie Royale de Mouscron et l'Harmonie communale de Wervicq.

Dans un concert que cette dernière nous donna dans la matinée, nous eûmes l'occasion d'apprécier les brillantes et solides qualités dont elle est si largement douée et, nous fûmes heureux de lui décerner nos plus enthousiastes applaudissements, ayant conscience que nous venions d'entendre, peut-être, la plus puissante société de toute la Flandre.

C'est en effet une merveilleuse phalange ; sous l'artistique impulsion du musicien d'élite qui la dirige, elle possède, au plus haut degré, de caractéristiques et brillantes tessources ; une admirable homogénéité, le fondu, la cohésion dans l'interprétation. Tout est pondéré, tout est rendu avec un soin et un étonnant souci d'art.

La façon dont M. Gabelles dirige a fait l'admiration de tous. Bien que jeune encore, il possède le calme, la crânerie et la vaillance, qui sont le propre des grands chefs, et sa société lui doit certes déjà sa renommée, qui ne pourra que gagner et grandir sous sa direction.

Mais l'Harmonie Royale de Mouscron, sous la conduite ferme et habile de M. Masurel dont la réputation musicale n'est plus à faire, prit à son tour possession du kiosque, et nous tint longtemps sous le charme.

C'est qu'elle se joue de toutes les difficultés avec une aisance et un tour inouïs. Une sûreté d'attaque, un rôle sûr d'interprétation, une scrupuleuse observation des nuances, en un mot une correction qui ne se démentent pas, semblent être ses qualités maîtresses. Pour notre part, nous n'hésitons pas à la proclamer l'une des meilleures parmi les premières phalanges artistiques du pays.

En la conclusion ? Toute comparaison entre les deux sociétés, qui tiendrait à élever l'une pour amoindrir l'autre, serait malséante, déplacée et par-dessus tout parfaitement injuste.

Par des moyens différents, ou la diversité des tempéraments s'accuse en des nuances curieuses d'interprétation et d'expression, elles arrivent, l'une et l'autre, à une intensité d'intérêt et d'émotion qui vous remue profondément. Si les sensations ci et là sont de modalités autres, leur puissance est égale. Au total, deux admirables sociétés que nous espérons pouvoir applaudir encore bien des fois.

M. ELOMANE.

Tournai. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Audience du 31 mai.* — *Délit de chasse.* — Le 17 avril dernier, un domestique de la ferme Miclotte, à Néchin, Pierre Debouvre, âgé de 32 ans, tuait un lièvre sans avoir de port d'arme et en dehors de l'époque fixée par le gouvernement. A l'audience, Debouvre qui prétend avoir tiré des rats est condamné à 100 fr. d'amende conditionnellement pour délit de chasse et à 100 fr. d'amende pour n'avoir pas voulu remettre son arme aux gendarmes qui verbalisaient contre lui.

M. Miclotte, son patron, a été déclaré civilement responsable.

Menaces de mort. — Le 4 mars dernier, un jardinier, Louis Riviere, demeurant à Ramegnienchin, se trouvait dans un cabaret de cette localité, où il y rencontra un cultivateur, Louis Mommirelle, à qui il reprochait de l'avoir fait condamner injustement; puis il le menaça de mort, Rivière est condamné par défaut à 2 mois de prison et 100 fr. d'amende.

CHOSES ET AUTRES

Un mot féroce.

Il est attribué au marchand de vins de M. Deibler.

— Pourquoi, demande quelqu'un à l'irascible négociant, dirigez-vous des poursuites contre le hourreau ?

— Vous me demandez pourquoi ? riposte-t-il ; c'est parce qu'il n'a pas voulu *s'exécuter* !

***

Bigorneau rencontre Z..., le sculpteur.

— Eh bien, vos travaux... ça marche ?

— Mais oui...

— Votre *Diane,* où en est-elle ?

— J'y mets en ce moment la dernière main.

— Combien donc en avait-elle déjà ?

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

TOURCOING. — *Le grand concours sur Orléans.* — Le grand concours de pigeons sur Orléans 2.000 francs de prix d'honneur organisé dimanche 2 juin, par la société colombophile *Union et Progrès,* établie au café de l'Hôtel de Lille 1, place de l'Hôtel-de-Ville a très bien réussi. 1035 pigeons, dont 838 de concours et 193 d'essai, ont été engagés. Voici la dépêche reçue de M. Vielfinck, convoyeur de la société. Lâché 1035 pigeons à 5 heures du matin, vent sud-ouest. Les deux premiers pigeons ont été constatés vers 9 h. 15, ils appartiennent à M. Delmasure de Tourcoing. Le 3e à M. Catteau Leveugle vers 9 h. 5. Le concours sera clôturé à 9 h. 30

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Immeubles à vendre

MAISON DE CAMPAGNE A vendre une belle maison de campagne. — S'ad. route de Roubaix, 114bis, Mons-en-Barœul. 91253—39715

Immeubles à louer

MAISON A louer maison avec jardin, située rue du Moulin, 91, libre le 1er avril prochain. S'ad. rue du Moulin, 76, à Roubaix. 89896—39148

EMPLACEMENTS avec force motrice, à louer, rue du Grand-Chemin, 121, à Roubaix. 82795—37700

VILLA OU CHALET On voudrait louer pour 5 ou 6 mois, petite villa ou chalet avec petit jardin. Renseigner situation et prix. Réponse au bureau du journal, aux initiales H. S. T. 40236—93291

Appartements & Chambres A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours: un franc; quinze jours: deux francs; un mois: trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Appartements garnis ou non garnis 125, rue de la Gare.
2 chambres, 4, rue Basse-Mazure.
Chambre garnie, 90, rue Industrie.
Chambre garnie, 48, rue de Sombise
Chambre garnie, rue d'Alma, 67.
Appartement garni ou non garni, rue d'Alma, 400.
Chambres garnies, r. de la Gare, 11.
Chambre garnie, rue de Lille, 400.
Chambre garnie, 5, r. de la Rondelle
Chambre garnie, rue de Lille, 88.
Chambre garnie, rue Fosse-aux-Chênes, 96. 84294d

Ventes diverses

ROTS d'occasion à vendre depuis 14 broches jusque 70 broches au pouce, longueur depuis 1 m. jusque 4 m. 50. S'ad. 32, rue St-Louis, Roubaix. 93751—40233

LECOUTRE-CAULLIER
Boulevard de la République, Roubaix
A VENDRE 21 courroie 30 c. de largeur, longueur 32 mètres; 2 courroies 30 c. de largeur, longueur 24 mètres; 3 courroies 20 c. largeur, longueur 40 mètres. Le tout à l'état neuf. 86155—38873

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

EMPLOI Jeune homme, 24 ans, bonne famille, nationalité française, exempt du service militaire, instruit, sachant le flamand, employé sept ans dans même maison d'ameublement, connaissant fabrication et un peu de comptabilité, demande place analogue ou autre. S'ad. 252, rue d'Alger, Roubaix. 93807—60254

Laines et Blousses traitées Une maison de Verviers, possédant une clientèle sérieuse en Allemagne, voulant donner plus d'extension à ses affaires, **désirerait s'adjoindre un associé** ayant capitaux ou commanditaire. Ecrire J. R., poste restante, gare Ouest, Verviers. 40257

EMPLOI Jeune homme, 38 ans, ancien filateur, connaissant à fond désuintage, lavage, cardes, peigneuses, filature peignée et cardée, bonneterie, demande place, France ou étranger. S'ad. au bureau du journal. 40266

EMPLOI Jeune homme, sachant parler et écrire l'anglais, pouvant suivre les commissions, *demande place chez négociant ou* fabricant. Prétentions modestes. Bonnes références. Ecrire ou s'adresser à M. Diéval, boulevard de Belfort, 8. 93946—40277

DÉBUTANT sachant parler et écrire l'anglais, voudrait débuter chez négociant ou fabricant. Ecrire ou s'adresser à M. Pieval, boulevard de Belfort, 8. 93945—40276

CHEF DE PRÉPARATIONS connaissant à fond l'ourdissage à la main et à la mécanique et l'encollage, demande place dans maison sérieuse, à Roubaix ou environs. Ecrire poste restante, Roubaix, aux lettres A.Z. n° 6. 40269d

DIRECTEUR d'important peignage de la région désire changer de situation pour venir à Roubaix ou environs; 8[0 ans d'expérience. S'il y avait une place de chef contre-maître il serait tout aussi content. Ecrire au bureau du journal, aux initiales K. C. D. 40214—93692

EMPLOI Une jeune fille, allemande, très instruite, demande place dans un bureau, pour faire la correspondance allemande. Répondre au bureau du journal, aux initiales J. B. 93571—40197

REPRÉSENTATION Une maison d'Amsterdam (Hollande), ayant d'excellents renseignements à fournir sur sa solvabilité et ses aptitudes commerciales, désire représenter une maison de Roubaix, fabriquant les étoffes pour meubles en soie légère, reps, peluche et damas laine. Répondre par lettre au bureau du journal, aux initiales A. K. K. Z. 91438

Employé intéressé ou Associé Maison sérieuse, brevetée, article très courant, demande, pour donner extension, un jeune homme intelligent comme employé intéressé ou associé, avec apport de 15 à 25,000 fr. Situation d'avenir, capitaux garantis. Rien des agences. Séguin, fabricant, 49, rue Turenne, Paris. 92638—40056

ASSOCIÉ Jeune homme, disposant capitaux, désirerait s'intéresser dans une affaire tissus en activité, ou trouver un associé sérieux, ayant connaissances nécessaires pour monter affaire nouvelle. S'ad. au bureau du journal, aux initiales C. P. 93135—40135

ASSOCIÉ OU COMMANDITAIRE Chef de fabrication de tissus d'ameublement demande associé ou commanditaire, pour monter une affaire de ce genre. Réponse au bureau du journal, aux lettres P.L. 40163—93407

ASSOCIÉ Chef de fabrication de tissus d'ameublement, disposant d'un atelier et le matériel nécessaire pour débuter, demande associé connaissant la vente, ou commanditaire. Réponse au bureau du journal, aux lettres V. M. E. 93900—40268

EMPLOI Jeune homme, 34 ans, connaissant le français et le flamand, au courant du service, demande place de concierge, domestique ou emploi analogue. Bonnes références. Prendre l'adresse au bureau du journal. 40152

CONCIERGE Un ménage sans enfants, le mari connaissant le jardinage, demande place de concierge. Bonnes références. S'ad. rue Lacroix, propriété Jacquart, 7. 40275—93962

JARDINIER sachant entretenir serres, âgé de 30 ans, ayant très bonne conduite et pouvant donner les meilleures références, désirerait place dans bonne maison. S'ad. 48, rue Pellart. 40253d

FEMME DE CHAMBRE Une jeune fille de 23 ans, au courant du service de femme de chambre, sachant coudre, repriser, remmailler et marquer, demande place. Ecrire au bureau du journal, aux lettres H. S. A. 40254d

**DOMESTIQUE D'